

SAN JUAN – Discussions du GAC : Piste de travail 5 sur les procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD, partie 1  
Samedi 10 mars 2018 – 15h15 à 16h15 AST  
ICANN61 – San Juan, Porto Rico

**MANAL ISMAIL :** Rebonjour. Bienvenue à la séance du GAC qui va aborder, donc, le point numéro 3 de l'ordre du jour concernant les noms géographiques au premier niveau. On est le samedi 10 mars et cette séance durera de 15:15 à 16:15. Merci de dire votre nom avant de prendre la parole pour l'enregistrement. Tom, pouvez-vous nous donner un aperçu de cette piste de travail numéro 5 ?  
Merci.

**TOM DALE :** Merci beaucoup Manal. Le document d'informations que nous avons distribué aux membres du GAC se focalise sur deux questions. Le GAC avait un point de vue précis par rapport aux décisions qui avaient été prises à Abu Dhabi.  
  
Le premier point concerne des questions de procédures et comment le GAC allait participer à la piste de travail numéro 5. Le GAC a accepté il y a un mois de donner une réponse finale aux co-présidents du groupe de travail PDP qui s'occupent des

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

questions liées aux noms géographiques. Et cette réponse est incluse dans nos documents d'informations que nous vous avons distribués.

Alors ces points, donc, ont été présentés aux co-présidents de ce groupe de travail par rapport aux conditions selon lesquelles le GAC allait participer au travail de ce groupe. Les questions de fond qui ont été abordées par le groupe de travail seront abordées dans quelques minutes par Olga Cavalli. Elle est représentante d'Argentine. Elle a été nommée représentant du GAC auprès de ce groupe de travail PDP.

Dans le document d'informations, vous trouvez une description très courte de certains des points abordés par le groupe de travail PDP sachant qu'il y a un document beaucoup plus long qui ne cesse d'évolution par rapport à ces questions.

Et finalement, pour les nouveaux membres du GAC, surtout, la piste de travail qui travaille sur les noms géographiques inclut également une quinzaine de membres du GAC. Il y a eu beaucoup d'intérêt manifesté par les membres du GAC par rapport à la question abordée dans le groupe PDP. Et il y a un certain nombre de membres du GAC qui ont manifesté formellement leur souhait de participer au travail de ce groupe PDP et qui ont participé, d'ailleurs, aux différents appels ou téléconférences qui ont eu lieu entre les réunions du GAC. Le

---

GAC a donc manifesté son intérêt par rapport au travail fait par ce groupe PDP.

Et finalement, j’attire votre attention, comme je l’ai répété à plusieurs reprises, sur le fait qu’il y a eu un échange d’emails depuis la réunion d’Abu Dhabi par rapport au site du GAC. Ce site du GAC contient des documents liés au travail qui est fait par le groupe PDP sur les noms géographiques. Je vous invite à lire ces documents. Il y a, parmi ces documents, un document qui contient toutes les contributions du GAC par rapport à la question des noms géographiques. Je vous invite donc à accéder au site du GAC et à consulter ce matériel. Voilà un petit peu mon aperçu. Manal, je vais vous passer la parole.

MANAL ISMAIL :

Merci Tom, merci Olga de tous les efforts que tu as fait. Tu as travaillé très activement pour nous tenir informé des différents débats concernant la piste de travail numéro 5. Pour ce qui est du fond de la question, nous avons la question de la participation du GAC et nous avons également la question de savoir quel est le message que nous voulons faire passer au groupe de travail PDP sur la piste de travail numéro 5.

Olga a une présentation à nous faire pour faire un point des activités du groupe.

OLGA CAVALLI :

Merci beaucoup Tom, merci Manal de m’avoit invité à vous faire cette présentation. Bonjour à tous chers collègues et bienvenue aux participants qui nous écoutent à distance.

Comme vous le savez, cette question des noms géographiques dans les nouveaux gTLD est une problématique importante pour les gouvernements. Nous avons eu par le passé certains conflits dont certains sont encore non résolus, vous le savez par exemple, la question de .amazon. Il est important que la GNSO ait lancé cette piste de travail numéro 5 sur les noms géographiques dans les nouveaux gTLD.

Je vais vous expliquer un petit peu ce qui s’est passé au sein du groupe, quelle est la composition du groupe et comment y participe de le GAC, quels sont les points sur lesquels nous travaillons actuellement. Ensuite, si vous avez des questions ou des commentaires, je vais y répondre. Et ensuite, nous allons essayer de réfléchir à la façon dont nous pouvons participer à ce processus qui, à mon avis, est très important.

La piste de travail numéro 5 est une sous-équipe de l’équipe qui s’occupe des procédures pour les nouvelles séries de nouveaux gTLD. La GNSO a commencé, donc, un processus d’élaboration de politiques PDP par rapport à la nouvelle série de nouveaux

---

gTLD. Et il y a plusieurs pistes de travail dans ce groupe. Et la piste de travail numéro 5 est consacrée aux noms géographiques. Cette piste de travail a commencé en novembre 2017. Nous avons eu une réunion ici en 2007. Cette piste de travail a 145 membres et 82 observateurs de la communauté et il y a des participants du GAC, participants d'ALAC, des utilisateurs individuels, ccNSO et GNSO. Je vais rentrer dans le détail des différents participants plus tard. J'ai participé à plusieurs groupes de travail et je peux vous dire qu'il s'agit d'un groupe très important.

Le groupe s'est mis d'accord sur les termes de référence du groupe, à savoir ce que l'on attend de cette piste de travail. Le document appelé « Termes de référence » décrit quelle est la portée du travail du groupe, quels sont les résultats auxquels se groupe doit aboutir.

Une fois que les termes de référence ont été approuvés, le groupe s'est penché sur la définition de ce que c'est qu'un nom géographique. À mon avis, c'est la question la plus importante parce qu'une fois qu'on aura une définition claire, tout le reste du travail fera référence à cette définition.

Alors la première étape consiste à définir ce que c'est, qu'un nom géographique et ensuite, analyser plusieurs documents qui existent déjà, à savoir le guide de candidature de 2012 ainsi que

---

d'autres documents. Il y a un document assez important que je vais présenter demain au groupe. J'essaie de le résumer en quelque sorte pour vous. C'est un processus toujours en cours. Si vous ne vous êtes pas beaucoup impliqué, je vous invite à le faire. Il y a beaucoup de documents en ligne. Vous pouvez donc consulter ce document dont je vous parle pour voir quelles sont les différentes contributions faites par le GAC au travail de ce groupe.

Je vais maintenant parler de la composition du groupe de travail. Y a-t-il des commentaires ou des questions ? Rien ? Très bien. Alors la piste de travail numéro 5 est un groupe intercommunautaire. Qu'est-ce que cela veut dire ? Il est co-présidé par quatre participants : Annabeth Lange, qui est assise ici ; Martin Sutton, je l'ai vu ce matin au petit déjeuner, je ne le vois pas ici – Annabeth représente la ccNSO, Martin la GNSO ; Javier Rúa, mon ami de Porto Rico, est-ce que vous êtes là ? Javier Rúa, représentant d'ALAC – avant Javier, c'était Christopher Wilkinson, Christopher Wilkinson n'est plus co-président du groupe mais membre du groupe ; et moi-même, donc, qui représente le GAC. Certains d'entre vous ont pensé que c'était une bonne idée je sois représentante du GAC au sein de ce groupe.

---

Ces co-présidents sont censés avoir un rôle neutre dans ces discussions. Nous facilitons ces discussions. Essayons de faire contribuer les membres mais nous ne devons pas avoir une position biaisée. Nous sommes censés être neutres par rapport au travail de ce groupe.

Les présidents du processus d'élaboration de politiques de la GNSO sont Jeff Newman et Cheryl Langdon-Orr. Je vais vous faire parvenir des liens auxquels vous pouvez accéder pour avoir davantage d'informations.

Voyons maintenant quelle est la composition du groupe aujourd'hui. La GNSO a 53 membres dans ce groupe, le GAC 23 membres, la ccNSO 25, et il y a un membre du... SSAC, je ne sais jamais prononcer cela en anglais... ah, du RSSAC. Et ensuite, il y a une liste assez longue d'observateurs.

Mais il y a un autre élément supplémentaire, à savoir comment le groupe prend des décisions. Il y a différents niveaux de prises de décisions : consensus total, lorsqu'il n'y a pas d'objection à une recommandation ; il y a consensus tout court quand il y a une petite minorité qui a des objections ; consensus où il y a un nombre significatif également d'objections, des divergences ou non-consensus ; pas de soutien fort lorsqu'il y a différents points de vue ; et des visions minoritaires lorsqu'il y a une proposition

---

qui est soutenue par un petit nombre de personnes et qu'il y a d'autres personnes qui ne soutiennent pas la recommandation.

Qu'est-ce que je veux dire par là ? Nous avons 23 membres du GAC qui participent à ce groupe et en tant que membre du groupe, nous avons une petite participation de la part du GAC. Et donc quand on doit prendre une décision, le travail est différent par rapport à celui que l'on fait au sein du GAC. Si vous êtes intéressé au résultat du groupe et que vous avez différentes opinions ou différents points de vue, je vous suggère de participer aux téléconférences. Nous avons des téléconférences toutes les deux semaines, des téléconférences de 90 minutes à différents horaires en fonction des zones horaires. En général, moi, je préfère avoir ces téléconférences à 2:00 du matin en Argentine parce que je n'ai pas d'interruption mais en général, les horaires changent en fonction des zones géographiques. Vous avez donc des possibilités de participer à ces téléconférences. Il y a aussi des transcriptions des réunions. Donc si vous pensez que ce sont des questions importantes pour le GAC, il ne faut pas attendre la version préliminaire finale du document final du groupe. Il vaut mieux commencer à participer dès maintenant, participer aux différentes téléconférences pour que votre point de vue puisse être pris en compte. Est-ce qu'il y a



---

des questions ou des commentaires ? Rien ? D'accord. Je vous ai expliqué, donc, la composition du groupe.

Un autre point qui peut être utile pour certains d'entre nous, c'est le fait que nous organisons des séminaires en ligne. Annabeth a expliqué tout le contenu de ce séminaire en ligne. Il y a un enregistrement disponible en ligne. Et ce séminaire en ligne concerne l'enregistrement des noms géographiques à l'ICANN. Ashley a participé au séminaire et a été très active pour expliquer comment se passe cet enregistrement de noms géographiques. Nous étions peu nombreux de la part du GAC et il y a eu beaucoup de commentaires et des questions de la part de la communauté pendant ce séminaire et je remercie Ashley de m'avoir accompagnée, donc, ce jour-là au séminaire et d'avoir répondu à ces questions.

Je vais m'arrêter là. Je voudrais ajouter que ce document est un document en évolution permanente et qu'il concerne ce que l'on a jusqu'à présent défini comme étant des noms géographiques. Comme je vous l'ai dit, nous travaillons sur la définition de ce que c'est qu'un nom géographique et le document aborde trois possibilités que je vais vous lire : « Est-ce que c'est un nom géographique valable en terme de nouveaux gTLD ? » Deuxième question : « Quel est l'impact en fonction du traitement de ce terme en fonction de ce qui est lu dans le guide

---

de candidature ? » Et troisième question : « Est-ce qu'il y a des impacts négatifs découlant de l'application du guide de candidature ? »

C'est important de pouvoir faire des commentaires par rapport par exemple au fait qu'un nom géographique est inclus dans la liste de code de l'ISO 3166-1 pour savoir ce que c'est qu'un nom géographique.

Certains d'entre nous – et je pense que Jorge Cancio a beaucoup travaillé là-dessus, excusez-moi Jorge de vous citer comme cela – certains d'entre nous avons évoqué la notion selon laquelle il y a des noms qui ne sont pas inclus dans la liste mais qu'il y a des conflits parce que certains de ces noms peuvent être considérés noms géographiques alors que cela n'est pas tout à fait clair dans le guide de candidature. Si vous pensez que cette question est importante, je vous invite donc à en parler pour pouvoir inclure cette problématique dans le document. Voilà ce que je voulais vous dire.

Je prépare une présentation plus détaillée pour demain matin à 9:30 concernant les noms géographiques. Nous étions d'accord pour ne pas clore le groupe de travail mais essayer de continuer à traiter cette question dans le cadre de la piste de travail numéro 5. Je vais finir ce document ce soir pour vous le présenter demain matin. Ce document sera distribué sur la liste

---

de diffusion du GAC. Voilà ce que je voulais partager avec vous. N'hésitez pas à me poser des questions ou me faire des commentaires. Merci beaucoup.

Benedicto. Est-ce que je gère les demandes de parole ? Comment voulez-vous faire, Manal ? Voulez-vous que je gère les demandes de parole ? Vous êtes la présidente, Manal. Milagros, je ne peux pas vous entendre, vous avez le micro éteint.

MILAGROS CASTANON : C'est vous qui gérez la demande de parole.

OLGA CAVALLI : Alors j'ai Benedicto, Milagros, Ashley et pour le moment, c'est tout. Excusez-moi, je ne connais pas votre nom, le monsieur. Le Maroc, très bien. Benedicto.

BENEDICTO FONSECA : Merci Olga. Je voulais vous remercier de votre présentation. Le Brésil a manifesté son intérêt à participer à ces discussions. Cependant, nous n'avons pas pu le faire pendant ces dernières semaines. J'apprécie énormément ce point que vous faites pour nous par rapport aux discussions qui ont eu lieu en ce sens.

---

J'ai deux questions; en réalité, une question et un commentaire. Pour ce qui est de la définition des noms géographiques – et peut-être que je me trompe – mais j'avais l'impression que le travail se faisait autour de la définition et que le groupe de travail se focalisait exclusivement sur ce qui se passait dans le contexte de l'ICANN. Vous avez mentionné le guide de candidature, vous avez parlé également de l'histoire des noms géographiques au sein de l'ICANN et dans le contexte de l'ICANN. Je pense qu'il est important, bien sûr, de faire cette évaluation. Bien entendu, nous travaillons dans le contexte de l'ICANN. Mais cela m'inquiéterait si le groupe se focalisait uniquement sur ce qui se passe à l'intérieur de l'ICANN ou dans le contexte de l'ICANN puisqu'on se refermerait sur ce que l'on fait ici et on ne regarderait pas ce qui se passe ailleurs. Il y a d'autres cas, d'autres circonstances. L'ICANN n'est pas isolé du monde. Il y a d'autres enceintes où cette question peut être importantes, comme c'est le cas de l'OMPI, par exemple. Il est important, donc, de pouvoir prendre en compte ces questions. Je voudrais savoir si c'est le cas ou non. Si ce n'est pas le cas, je pense que cela devrait être le cas pour ne pas cloisonner les débats dans le contexte de l'ICANN. Autrement, on ne tiendrait pas compte d'autres situations qui pourraient être pertinentes.

---

Deuxième point, ce n'est pas une question, c'est plutôt un commentaire et il concerne les méthodes de travail. Bien sûr, cela s'applique non seulement à ce groupe de travail de manière directe mais aussi au travail qui est fait au sein de l'ICANN pour ce qui est du consensus. Le consensus, il y a l'idée d'un consensus complet, d'un consensus avec objection d'une minorité et parfois, la façon dont cela est appliqué peut être différente parce que comme vous l'avez dit, on peut avoir très peu de gouvernements qui expriment leur point de vue ou leur opposition parce qu'il y en a très peu qui participent alors qu'il y a d'autres groupes qui ont une plus grande participation, et on peut avoir l'impression qu'il y a une minorité de points de vue alors que ce n'est pas le cas. Il faudrait donc évaluer de façon approfondie les choses avant de tirer des conclusions. Ensuite, il y a différents types de consensus qui sont appliqués dans ces gouvernements. Pour que les gouvernements puissent intervenir de manière significative, il faut qu'il y ait un consensus complet. Autrement, il n'y a pas une participation significative. Or, lorsque la communauté se réunit et qu'un consensus est dégagé avec des avis minoritaires également, cela est un autre cas de figure.

Voilà. Je voulais tout simplement soulever mon inquiétude par rapport à la question du consensus lorsqu'on parle des débats

---

qui ont lieu au sein de ce groupe. Et je pense qu'il faut évaluer de manière très précise ce qui est fait dans ce groupe car cela peut avoir des implications sur différents éléments, en particulier sur la rédaction des nouvelles règles pour des nouveaux guides de candidature lorsqu'il y aura l'expansion des nouveaux gTLD. Cela est extrêmement important et c'est pourquoi ce travail doit être fait de manière approfondie en tenant compte tout ce qui se passe au-delà du contexte de l'ICANN. Et il faut également faire une évaluation de ce que c'est que le consensus et de ce qui ne l'est pas. Merci beaucoup.

OLGA CAVALLI :

Merci Benedicto. Avant de donner la parole à d'autres participants qui l'ont demandé, j'aimerais vous dire que moi-même et d'autres collègues avons souligné cette question sur la liste de diffusion du GAC et nous avons proposé également au groupe d'adopter un schéma équivalent à celui qui a été adopté par le CCWG et responsabilité, à savoir que... Jorge, je vais vous ajouter à ma liste. Mais cette idée n'a pas été proposée au groupe de travail sur la piste numéro 5. Je partage vos inquiétudes et je pense que c'est la raison pour laquelle il est tellement important que ces 25 membres ou plus du GAC qui ont manifesté leur intérêt à participer, quel que soit cet intérêt – on peut avoir différents point de vue, différentes idées – il est

---

important qu'on puisse tous faire passer nos messages, partager nos opinions car cela sera reflété dans le document final.

Et pour répondre à la première partie de votre question, je vous encourage à lire le document en ligne. Je pourrais partager à nouveau le lien sur la liste de diffusion du GAC. Je vous encourage donc à y accéder pour y mettre vos commentaires.

Je vais donner la parole à Milagros maintenant.

MILAGROS CASTANON :

Je suis tout à fait d'accord avec la présentation de Benedicto. Et en fait, nous pourrions considérer, pour la prochaine réunion à Panama, nous pourrions peut-être inclure dans notre ordre du jour une présentation spéciale de l'OMPI, par exemple, concernant cette question.

Ensuite, je voulais dire également que Tom, notre Tom du secrétariat indépendant, a fait un résumé très intéressant de toutes les instances où les noms géographiques ont été enregistrés dans les différents communiqués. Et je pense que ce document est très utile en ce moment et il devrait être inclus comme une colonne supplémentaires dans le document que vous nous avez déjà envoyé où il y a plusieurs colonnes – c'est un comparatif avec plusieurs colonnes. Je pense qu'on devrait inclure, donc, cela dans ce document. Puisque Tom a déjà fait ce

---

travail, ce serait très utile de l'inclure dans ce document avec les colonnes. Merci beaucoup.

OLGA CAVALLI :

Merci Milagros. Les États-Unis, Ashley ?

ÉTATS-UNIS :

Merci Olga de ce rapport des activités de la piste de travail numéro 5. Je voulais surtout mettre l'accent sur le fait qu'en tant que représentante du groupe de travail du GAC, nous avons participé à tous les appels, nous avons vu les progrès faits par ce groupe et [inintelligible] des activités très importantes. Et nous abordons des termes très délicats en ce qui concerne la définition des noms géographiques.

Par rapport à ce que dit Benedicto du Brésil, nous sommes d'accord en ce sens que cet effort pourrait, devrait ne pas être mené à bien de manière renfermée. Nous devrions inclure, donc, les présentations de l'OMPI et de tenir compte des activités qu'il y a là. Mais je crois que là aussi, le travail avance lentement parce que c'est quelque chose de relativement récent.

Je voulais souligner que nous, en tant que groupe, nous étions d'accord sur la manière dont nous allons travailler dans ce groupe. Nous voulions avoir des garanties en ce sens que la piste



---

de travail allait travailler en étroite relation, une relation aussi étroite que possible en tant que groupe intercommunautaire. Le GAC maintient sa fonction principale, qui est en fin de compte celle d'avoir l'occasion de présenter les soucis qui pourraient être le résultat final de ce processus. Nous conservons donc notre droit en ce sens-là, en plus de l'occasion de pouvoir faire des commentaires sur le travail que fait le groupe. Même si nous sommes un peu inquiets sur certaines prises de décisions pour savoir si cela se fait comme nous le faisons au sein du AGC et notre définition du consensus, je veux dire que ce groupe a une prédisposition et une volonté pour être plus flexible dans son type de travail.

Quant aux politiques qui sont élaborées au sein de l'ICANN, il y a des règles que l'on suit. Même s'il s'agit d'une occasion particulière, il faut que nous soyons reconnaissant et que nous participions, dans la mesure du possible, autant que possible. Avec cette approche, nous ne pouvons pas tout résumer de la même manière et nous attendre à ce que chaque chose fonctionne de la même manière. Nous travaillons sur la base du consensus au sein du GAC parce que nous tenons compte de certains points en particulier et le Conseil d'Administration doit tenir compte de notre avis. Je veux dire que nous sommes très

---

heureux de voir les progrès de ce groupe de travail et nous espérons [inintelligible] résultats et processus.

OLGA CAVALLI : Le Maroc.

MAROC : Merci beaucoup. Avant de traiter une question que je considère très importante, je vous demande est-ce que c'est possible que l'on discute aujourd'hui le contenu des recommandations du groupe 5 ou bien on attend pour demain ?

OLGA CAVALLI : Merci de votre question. Le groupe n'a pas fait de recommandation jusqu'à présent. Nous avons les termes de référence. Si vous pensez que cela est utile, bien sûr, je peux faire un résumé des termes de référence. Ensuite, je peux décrire quel est le document de travail jusqu'à présent. Ce groupe sur la piste de travail 5 se penche actuellement sur quels seront les résultats de ce groupe. Donc si on a le temps, je peux passer en revue cette partie du travail du groupe et je peux passer en revue le contenu des termes de référence, si vous pensez que cela est utile.

J'ai Jorge Cancio.

JORGE CANCIO :

Merci Olga. Je voulais faire quelques commentaires. Le premier commentaire concerne le fait que ce travail est très important pour le GAC et pour les gouvernements à titre individuel. Ce serait important que tous les membres intéressés jouent un rôle aussi actif que celui d'Olga ou d'Ashley qui ont participé aux différentes téléconférences de ce groupe de travail.

Comme cela a été dit par Olga et par d'autres membres, la discussion dans ce groupe, dans cette piste de travail, peut poser les fondements de règles très importantes pour l'expansion des nouveaux gTLD. Et ces règles peuvent affecter des problématiques qui sont importantes pour nous en tant qu'état membre, dans notre cas, .suisse ou les noms de nos capitales de villes importantes, de nos régions. C'est pour cela que je considère qu'il s'agit d'une question extrêmement importante et nous ne devrions pas attendre les recommandations finales de cette piste de travail pour participer afin de ne pas être surpris le moment venu lors que ces recommandations seront publiées.

Bien sûr, il y a la question de savoir ce que c'est qu'un nom géographique et la piste de travail base son travail sur ce qui a été décidé en 2012 pour voir si c'est définitions sont toujours valables ou pas. Et ce qui est plus important encore, le groupe

---

commence à se pencher sur la question de savoir comment ces noms seront traités. En 2012, les noms de pays, par exemple, et toutes ses variantes étaient directement exclus du processus gTLD parce que la ccNSO et le GAC considéraient que ces TLD n'étaient pas des gTLD et qu'ils devaient être traités différemment.

Il y a des raisons importantes à cela, comme c'est le cas du principe de subsidiarité, à savoir chaque communauté nationale, chaque communauté doit établir les politiques pour son pays en ce qui concerne les noms de domaine de premier niveau. Et pour les autres gTLD, il y avait un principe établi dans les règles de 2012, à savoir le principe de non-objection des différentes autorités nationales ou régionales. Par exemple, on pouvait demander un nom géographique si on avait une lettre de non-objection de la capitale concernée.

Je pense que ces règles ont bien fonctionné mais cela n'est pas quelque chose de figé. La prise de travail numéro 5 se penche là-dessus et il faut se rappeler qu'à l'origine, les recommandations politiques de 2008 concernant les noms géographiques proposaient quelque chose de complètement différent, une approche tout à fait différente. Au lieu de la lettre de non-objection, ils proposaient une procédure ex post d'objection. Il s'agit donc d'une discussion que nous devons voir dans les plus

---

brefs délais au lieu d’attendre que les recommandations préliminaires voient le jour.

Il y a un autre point qui mérite également l’attention des collègues et cela rentre dans la question dont nous avons discutée auparavant, le .amazon qui était un terme qui n’était pas considéré comme un nom géographique en 2012. Six ans après, on est encore en train de voir comment on peut établir un cadre pour arriver à une solution. Il y a un conflit, il y a plusieurs points de vue, c’est un processus long, difficile, avec beaucoup d’implications. Je pense qu’il est important que dans le nouveau guide de candidature, AGB ou je ne sais pas quel nom il recevra dans la nouvelle politique, il est important donc que dans ce guide, il y ait des encouragements pour que les autorités qui sont liés aux noms géographiques et les candidats puissent arriver à un accord avant que la candidature ne soit déléguée. Nous avons maintenant la possibilité de travailler là-dessus et d’éviter des conflits comme celui de .amazon, éviter que des problèmes de ce type se reproduisent. Or, nous arriverons à des solutions convenables si nous participons en tant que gouvernement au travail de cette équipe. Autrement, toutes les voix ne seront pas présentes dans cette discussion.

Je vais m’arrêter là. Et j’ai une question aux dirigeants du GAC. Je ne sais pas si c’est pour Tom, Manal ou Olga. Ma question

---

concerne les conditions pour que le GAC participe à la piste de travail numéro 5, auxquelles a fait référence Ashley. Il y a eu un autre email au président du PDP au mois de février. Y a-t-il eu des réponses par rapport à ce courriel qui a été envoyé en février ?

MANAL ISMAIL

Merci Jorge de votre intervention et de votre question. Je crois que nous n'avons pas, à vrai dire, demandé de réponse. Mais il se peut que l'un des co-présidents qui sont dans la salle pourrait intervenir. Nous avons essayé de présenter dans nos observations dans ce courriel la participation que nous aimerions voir se produire dans cette plateforme du CCWG. Nous reconnaissons qu'il y a des mérites mais il y a aussi une obligation et un mandat de respect des règles du PDP.

Même si nous avons rédigé cette réponse, nous avons estimé qu'il fallait peut-être reformuler nos remarques pour que tout soit clair. Mais nous ne nous attendions pas à une réponse parce que j'ai cru comprendre qu'aucune nouvelle information n'avait été transmise, à moins que je ne me trompe. Je ne sais pas si vous voulez faire un autre commentaire là-dessus ? Bien.

Nous allons donc céder la parole à la Norvège et nous pourrions peut-être conclure ensuite. Il y a aussi cette question de l'ordre

---

du jour pour demain. Nous pouvons continuer à parler du contenu.

NORVÈGE :

Merci madame la Présidente. La Norvège trouve ce travail très important pour le GAC si l'on tient compte de tous les débats sur les noms géographiques et les problèmes lors de la première série des nouveaux gTLD ainsi que les longs débats que nous avons mené à bien. Nous avons un commentaire en ce qui concerne le commentaire des États-Unis ainsi que l'intervention du Brésil. Le GAC s'attend, comme le reste des SO et des AC, à ce que tout résultat final soit révisé et fasse l'objet d'un accord de l'ensemble du GAC. Bien sûr, il y a des normes pour parvenir au consensus dans le groupe et ces règles-là sont vraiment importantes. Mais en dernier recours, chaque SO et chaque AC devra se mettre d'accord sur le résultat. Et d'après ce que nous comprenons, le guide de candidature précédent est la base et le fondement dont nous disposons. Si nous ne pouvons pas nous mettre d'accord sur autre chose, c'est tout ce dont nous disposons. Voilà ce qui se passe dans cette situation. S'il y a des commentaires, ce sont des commentaires qui sont les bienvenus mais voilà notre point de vue. Voilà, j'espère bien que nous aurons cette délibération au sein du GAC. Merci.

---

MANAL ISMAIL : Merci la Norvège. C'est ce que nous venons de dire dans notre réponse. Alors je ne fais que confirmer que nous sommes tous d'accord.

OLGA CAVALLI : Merci madame la Présidente. Je vous souligner que Jorge a fait une contribution significative ; non seulement Ashley et moi-même, mais Jorge. Je veux souligner cela en fait.

MANAL ISMAIL : Merci Olga. Et comme je l'ai déjà mentionné, cette question a deux volets. Le premier concerne la question de fond dont nous sommes en train de discuter et nous espérons bien pouvoir continuer à discuter de cela demain matin. Il y a une heure disponible pour cela. Et il y a ensuite le groupe de travail du GAC sur les noms géographiques qui se réunira demain. Nous avons donc assez de temps pour pouvoir aborder la question de fond. Nous aurons probablement une séance de travail pour pouvoir aborder de manière approfondie cette question.

Il y a d'une autre part la question de la participation qui nous amène vers la prochaine séance concernant la participation du GAC au groupe de travail intercommunautaire et au PDP. Nous allons donc continuer à nous entretenir sur la participation et



---

j'espère que nous continuerons à aborder la question de fond demain, si Olga est d'accord.

Ceci dit, il faut que nous puissions considérer comme finie cette séance.

OLGA CAVALLI : Si personne ne demande la parole, je pourrais peut-être vous expliquer un peu le travail qui a été fait jusqu'ici, par exemple la partie plus importante concernant les termes de référence ainsi que le document avec la définition des noms géographiques, si vous êtes d'accord.

MANAL ISMAIL : Oui, bien sûr. Et en plus, Tom m'a fait remarqué qu'il y a des représentants de l'OMPI dans la salle. Nous pouvons donc répondre à ce que Milagros avait demandé, qui voulait une présentation de l'OMPI à Panama. Nous pourrions peut-être demander à Brian. Je ne sais pas s'il pourra y répondre ou au moins analyser cette demande et y répondre plus tard.

OMPI : Oui madame la Présidente, merci. Pour ce qui est de la présentation à Panama, cette question est abordée dans le

---

comité permanent de l'OMPI sur les indications géographiques et les marques commerciales.

Dans la réunion de Genève en avril, il y a des questions abordées concernant ce type d'identificateurs et le traitement de ces identificateurs dans le cadre du DNS. Ce serait pratique, donc, de soumettre cette question au secrétariat et au comité permanent que je viens de mentionner pour voir si nous pouvons faire la présentation qui nous a été demandée.

MANAL ISMAIL :

Nous remercions le représentant de l'OMPI et nous cédonc encore une fois la parole à Olga Cavalli.

OLGA CAVALLI :

Merci Manal. Je vais voir mes notes. Je vais donc voir la partie principale des termes de référence qui ont fait l'objet de l'accord du groupe. Le PDP est ouvert à tous ceux qui veulent y participer, de la même manière que tous les PDP de la GNSO. Ils veulent faire remarquer les délibérations sur les noms géographiques pour avoir des procédures ultérieures sur les nouveaux gTLD qui soient fiables et uniformes. Cela tient compte aussi des soucis de tous les membres de la communauté et cherche à garantir que tous les participants soient d'accord sur une participation ouverte et inclusive. Cela fait partie des

---

termes de référence. Je vous présente seulement la partie la plus importante mais si vous voulez, je peux vous présenter le texte complet.

Ce groupe sera centré sur les propositions faites pour l'utilisation des noms géographiques au premier niveau sous format ASCII et IDM. Le groupe va considérer ce qui constitue un nom géographique dans ce contexte spécifique du programme des nouveaux gTLD, il réalisera une analyse de recommandations de la GNSO sur la politique de 2007 sur l'introduction de nouveaux gTLD, ainsi que les normes pertinentes du guide de candidature de 2012 dont les procédures pour la présentation d'objections, l'utilisation des noms géographiques et une évaluation exhaustive. Il y a aussi un débat sur le domaine de travail, l'avis des comités, l'attribution des noms géographiques au deuxième et troisième niveau. Ceci est exclu de manière spécifique de la portée de ce groupe de travail pour la piste de travail numéro 5.

Cette partie des termes de référence concerne d'une certaine manière ce que Benedicto disait. Nous pourrions peut-être donc analyser cette dernière partie des termes de référence, voir le travail fait par la communauté en ce qui concerne les noms géographiques et ne pas nous en tenir à la définition stricte des

---

définitions dans la politique de GNSO de 2007 ou du guide de candidature de 2012.

Qu'est-ce que l'on attend de ce groupe de la piste de travail 5 ? Un plan de travail, un calendrier d'activités, des résultats, des politiques, des recommandations de critères de mise en œuvre pour l'utilisation de noms géographiques au premier niveau pour suivre le processus de ce groupe. Le groupe va présenter des recommandations et proposer avec les fondements pour qu'ils soient adoptés comme un processus d'élaboration des politiques ainsi que la recommandation correspondante à ce groupe de travail.

Cela se rapportera aux différentes sections des termes de référence et de la prise de décision que je viens de mentionner. Tout cela sera envoyé pour les commentaires publics et tous les commentaires reçus seront rajoutés au travail du groupe. On y apportera les modifications pertinentes. Et il y aura enfin la présentation des résultats de ce groupe de travail. Comme les États-Unis l'ont dit, le GAC recevra ce document pour faire des commentaires là-dessus. Mais si nous pouvons faire nos commentaires pendant le processus, l'impact sera plus important et les révisions à faire seront moins importantes et les changements à apporter seront aussi en moindre nombre.

---

Je vous ai déjà parlé de la prise de décision et je vous ai parlé du plein consensus, du consensus, etc. Ceci concerne surtout le processus d'élaboration de politiques de la GNSO. Ce n'est pas exactement la modalité du travail du GAC. Nous avons différentes organisations de soutien, différents comités consultatifs, donc il y a un rôle différent au sein de l'ICANN à jouer dans le cadre de cette initiative.

Je veux enfin mentionner un document qui en est encore à sa version préliminaire. C'est la révision des noms géographiques existants ainsi que leur définition. Pour le moment, nous révisons tout ce qui concerne la section 2.1.2 et suivantes du guide de candidature et l'on analyse ces parties. Il y a différentes catégories. Je vais lire les différentes catégories. Vous pourrez le trouver dans le document. Les codes qui sont énumérés dans la norme 3166-1, par exemple AR pour l'Argentine, AF pour Afghanistan ou les codes à deux lettres pertinents pour le ccTLD. Il y a ensuite les codes à trois lettres qui font partie de cette norme ISO 3166-1, par exemple AFG pour Afghanistan. Je ne prends qu'un exemple de tout cela. Il y a ensuite les noms de pays et de territoires, ensuite les noms complets dans la norme 3166-1 avec leur traduction à toutes les langues, par exemple, la République islamique d'Afghanistan.

---

Des noms abrégés qui sont inclus dans la norme ISO 3166-1 et la traduction pertinente à n'importe quelle langue, la forme complète et abrégée avec un code abrégé réservé de manière exceptionnelle par l'agent de maintenance de la norme ISO 3166-1 réservée pour un usage spécifique à la demande d'un gouvernement, d'une organisation internationale ou d'un membre de cette organisation ISO, par exemple UK réservé pour le Royaume-Uni. Il y a ensuite une partie d'un nom désigné dans cette liste ou bien une traduction du nom qui pourrait être présenté dans cette liste selon le guide de candidature et suivant les codes d'écriture pertinents. Il y a ensuite une transposition, une permutation d'un nom géographique, par exemple la République tchèque ou l'autre manière de la mentionner, de mentionner cette République, ce pays, et quelque chose qui permette de voir de manière évidente que ce pays est reconnu par ce nom dans un traité international ou dans une organisation internationale, par exemple la Hollande pour les Pays-Bas.

La présentation dans toutes les langues de la capitale de la ville, capitale de n'importe quel pays. Comme Jorge le disait, un territoire qui se trouve sur la norme 3166, c'est Londres, Berlin, Buenos Aires, des noms de villes qui sont employés pour nommer ces villes, par exemple Firenze, Florencia, Frankfurt,

---

donc une coïncidence exacte avec le nom pertinent, par exemple un pays pertinent, une province qui se trouve dans la liste de l'ISO 3166-2. Et je montre des exemples de chaînes de caractères qui apparaissent dans le cadre de l'UNESCO et qui sont présentées comme des régions continentales ou une région microgéographique et d'autres groupes, par exemple l'Afrique du Nord, l'Afrique septentrionale. Et nous avons enfin les commentaires des membres du GAC et les définitions qui sont incluses dans le guide de candidature de 2012, qui ont donné de bons résultats de manière générale. Mais il y a eu aussi des questions qui ont été soulevées pour les noms à deux lettres et les noms géographiques avec leur sens et leur importance, des points donc qui n'ont pas été inclus dans le guide de 2012 tel que cela a été le cas pour Patagonia ou Amazon. Ceci a été inclus dans ce document que j'ai maintenant.

Je m'arrête ici parce que nous n'avons pas beaucoup de temps. Je finis ce document en détail. J'espère pouvoir le diffuser à la fin de la journée pour vous tous, pour que nous puissions tous l'analyser dans le détail, probablement pendant la matinée et pendant l'après-midi si nous avons besoin davantage de temps.

MANAL ISMAIL :

Merci beaucoup Olga et merci à tous les membres actifs du GAC qui participent à ce débat si important. Il est évident que c'est

---

un thème important et d'intérêt pour le GAC et il est important que nous puissions participer dans les plus brefs délais dans ces discussions. Et même pour les représentants les plus récents ou les membres qui s'occupaient d'autres affaires, nous pouvons essayer d'être au courant pour que nous soyons tous au courant des nouvelles. N'ayez pas honte de demander de l'information ou de poser des questions pour pouvoir être au courant de toute cette information. Je peux me mettre à votre place. Je comprends que nous avons beaucoup de tâches que nous menons à bien en même temps et je comprends que c'est difficile. Un gouvernement ne peut pas obliger d'autres gouvernements à parler en son nom mais nous pouvons échanger l'information, nous pouvons la partager pour que nous soyons tous au courant de ce qui se passe et que nous puissions présenter nos points de vue à titre individuel.

Si personne ne demande la parole, nous pouvons clore cette discussion. Nous avons donc clôturé la séance du GAC concernant les procédures ultérieures pour l'introduction des nouveaux gTLD concernant la piste de travail 5 du groupe de travail pertinent. Ceci a été fait samedi 10 mars à 15:15 heure locale. Et après une série de modifications techniques, nous allons entamer notre prochaine séance.



**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**